



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

Alors que la loi EL Khomri entre en application

FAIRE DE 2017 L'ANNÉE D'UNE RIPOSTE GÉNÉRALE ET DE LUTTES SOCIALES ENFIN VICTORIEUSES !

BULLETIN NPA LORRAINE NORD – PSA TREMERY & METZ-BORNAY – 19/01/17

Dans une interview au *Parisien*, Manuel Valls nous annonce qu'il a changé... « en passant de 1^{er} ministre à candidat à la présidence de la république ». Faux-cul, celui qui avait multiplié les déclarations d'amour aux entreprises a poussé le bouchon jusqu'à rendre hommage, à Liévin, aux « ouvriers [qui] ont tenu une place centrale dans le destin de notre nation ». C'est pourtant bien sa sale politique que le gouvernement de Cazeneuve entend poursuivre jusqu'au bout.

Au 1^{er} janvier, 80% des 127 décrets d'application de la « loi travail » sont parus. Les textes les plus destructeurs du droit du travail sont même sortis en un temps record. Quelle efficacité quand il s'agit de se plier aux quatre volontés du patronat !

Licenciements pour motifs économiques

Une baisse même momentanée du chiffre d'affaires ou des commandes (3 mois consécutifs pour moins de 11 salariés ; 6 mois consécutifs de 11 à 50 salariés ; 9 mois de 50 à 300 salariés et une année complète pour les entreprises de plus de 300) autorise désormais les licenciements économiques .

Chantage à l'emploi

Un accord censé « préserver l'emploi » permettra de flexibiliser encore plus et d'accroître le chantage à l'emploi et la possibilité d'imposer une augmentation de la durée du travail sans augmentation de salaire. Les salariés qui refuseront ces accords seront licenciés selon la procédure d'un licenciement économique, mais sans proposer de mesures de reclassement.

Inversion de la hiérarchie des normes

Appliquée au temps de travail, elle donne la primauté à la négociation – d'entreprise d'abord, de branche ensuite – sur la loi, ouvrant la porte à la fin des 35 heures.

Un accord d'entreprise pourra prévoir jusqu'à 12 heures par jour, permettant aux entreprises abonnées aux « demandes de dérogation à la durée maximale quotidienne de travail » de ne plus demander l'autorisation de l'inspection du travail.

Sur une semaine, seul le maximum de 48 heures est indiqué. Mais un simple accord d'entreprise ou d'établissement pourra autoriser un dépassement de la durée hebdomadaire jusqu'à 46 heures, pendant 12 semaines consécutives.

Réforme de la médecine du travail

Depuis le 1^{er} janvier, la visite d'aptitude à l'embauche est remplacée par une « visite d'information et de prévention » et la visite médicale ne sera plus obligatoire que tous les 5 ans au lieu de 2. Pourtant, l'explosion des risques psychosociaux et des Troubles Musculo Squelettiques (TMS) montrent la nécessité d'un suivi médical régulier.

Amplifier les résistances, imposer nos revendications

Pour s'opposer à l'application de toutes ces mesures, il faut que se construisent des résistances, comme celles de ces derniers jours, dans certains magasins Carrefour, contre le travail du dimanche étendu par la loi Macron.

Mais au delà de ces résistances qu'il faut généraliser et faire converger, c'est d'un programme d'ensemble dont nous avons besoin :

- pour interdire les licenciements et réduire le temps de travail. En passant aux 32 heures, sans perte de salaire, on pourrait créer plus de 4 millions d'emplois.

- pour supprimer les aides aux entreprises comme le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), cadeau de 20 milliards par an au patronat. Avec ce montant, on pourrait créer 660 000 emplois dans les services publics, au lieu de les laisser se dégrader !

- pour augmenter les salaires, les pensions et les minimas sociaux : la France compte 9 millions de pauvres selon l'INSEE. Il faut imposer un SMIC et des minimas sociaux à 1 700 euros nets.

Voilà ce que défendra Philippe POUTOU, ouvrier chez Ford et candidat du NPA à l'élection présidentielle. Des revendications que nous ne pourrons imposer que par nos luttes.



LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA

www.npa-auto-critique.org

Tracts, actus, infos, échanges, tout sur l'actualité des luttes dans notre secteur
Et maintenant sur Facebook



PSA : ventes en forte hausse, les actionnaires se goinfrent !

Avec 3,146 millions de véhicules vendus en 2016, PSA a connu la plus forte augmentation de ses ventes depuis 2010, elle s'élève à 6 % (+4 % en Europe). Les ventes mondiales d'une firme automobile ont un impact direct sur son chiffre d'affaires et donc ses bénéfices.

Les actionnaires, à commencer par la famille de rentiers Peugeot, en profitent directement. Dans le même temps, PSA impose toujours plus de flexibilité, les salaires sont bloqués et les effectifs continuent de fondre. En 2017, il faut que ça pète !

Pour une augmentation des salaires !

Depuis plusieurs années, les salaires stagnent et nos conditions de travail se dégradent de jours en jours. Une seule logique à cela, favoriser les profits records déjà annoncés et à venir.

Le 24 janvier, débiteront les « négociations » salariales annuelles mais le patron a déjà préparé le terrain en imposant le NEC l'été dernier : une augmentation générale de 0,45 % en plus de l'inflation, soit 5 à 10 € net. La direction a sans doute l'intention de boucler les « négociations » avant l'annonce des résultats financiers, le 23 février, pour éviter un tollé.

Comme l'année dernière, une prime d'intéressement va nous être promise pour faire taire la colère mais ce n'est pas ce que nous réclamons, les salariés veulent cotiser pour leurs retraites, notamment. Chaque mois, il nous manque environ 300 € pour vivre décemment, PSA a les moyens d'augmenter nos salaires mais cela ne passera pas par de pseudos négociations. C'est en nous organisant et en agissant collectivement que nous pourrons reprendre une partie de ce qu'ils nous volent chaque jours.

Un sous-traitant en grève : exemple à suivre

MC Syncro assure le montage des roues pour les véhicules de PSA Poissy. Pendant 6 semaines, ses salariés se sont mis en grève pour arracher 200 € d'augmentation mensuelle et 1000 € de prime annuelle, mais surtout pour l'embauche en CDI de tous les intérimaires. Leurs revendications pourraient être celles de tous les travailleurs...

En dépit des méthodes de voyou de leur patron, qui a fait venir des travailleurs détachés et des intérimaires pour remplacer les grévistes, leur mouvement n'a pas obtenu d'embauche en CDI mais il a été exemplaire et a permis d'obtenir une prime de 300 € et la prolongation des contrats intérimaires.

Ce n'est qu'un début et si nous nous y mettons tous les patrons devront lâcher !

Relaxe pour Richard !

Le 24 janvier 2017, Richard, président du collectif BDS 57 (boycott, désinvestissement, sanctions) comparaitra devant le Tribunal de Metz. En février 2015, dans le cadre d'une campagne internationale, le collectif avait incité les pharmaciens à ne pas commercialiser les génériques TEVA, pour ne pas se rendre complice des entreprises qui profitent économiquement de l'apartheid israélien et dont sont victimes les Palestiniens.

Le collectif refuse fermement l'accusation de discrimination dont il est victime. Il combat par ses actions le colonialisme, tous les racismes et la guerre pour qu'en Israël/Palestine s'instaure enfin une paix juste et durable.

Pour soutenir Richard, un rassemblement est organisé devant le tribunal à 12h30, mardi 24 janvier.

Nos vies, pas leurs profits !

Face à l'offensive patronale qui s'annonce après les élections, il faut un programme de lutte de classe. C'est ce que défend Philippe Poutou, le candidat du NPA. Il sera en Lorraine le mercredi 8 février 2017 pour une réunion publique qui se tiendra à Nancy, au Palais des congrès (rue de la République) à 19h30. Il est possible de nous contacter pour un départ en covoiturage.

Philippe POUTOU

**Ouvrier de l'automobile,
candidat anticapitaliste à l'élection présidentielle**

